

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
*Séance du jeudi 12 juillet 2018***

Date de convocation	6 juillet 2018
Date d'affichage	6 juillet 2018

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	46 (dont 11 pouvoirs)
Votants	46 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 12 juillet à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de Gréez sur Roc, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Thierry BODIN, M. Lucien BRETON, M. Stéphan CALIC (représentent M. André ROULLIER), M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Jean DUMUR, M. Jean-Paul DUBOIS (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Claude DROUET, Mme Patricia EDET (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARME), M. Dominique EDON, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND (ayant reçu pouvoir de M. Jacky TACHEAU), M. Yves GOULLIER, M. André-Pierre GUTTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB, M. Daniel LAUGER (représentant M. Éric BARBIER et ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu pouvoir de M. Claude GRIGNON), Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Michel MARY (ayant reçu pouvoir de M. Jean-Pierre CIRON), M. Jannick NIEL, M. Philippe PASQUIER (représentant M. Christian LANDEAU), M. Willy PAUVERT (ayant reçu pouvoir de M. Jean THOREAU), Mme Sylvie PEAN (représentant M. Bernard MALLET), M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Daniel GUEDET), M. Michel ROUAUD, M. Xavier TERRIER (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Line LEDRU), M. Didier TORCHÉ (ayant reçu pouvoir de Mme Cécile KNITTEL), Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Éric BARBIER (représenté par M. Daniel LAUGER), M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON (ayant donné pouvoir à M. Michel MARY), Mme Sophie DOLLON, M. Claude GRIGNON (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX), M. Daniel GUEDET (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Cécile KNITTEL (ayant donné pouvoir à M. Didier TORCHE), M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à M. Michel DIVARET), M. Christian LANDEAU (représenté par M. Philippe PASQUIER), Mme Marie-Line LEDRU (ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER), M. Bernard MALLET (représenté par Mme Sylvie PEAN), Mme Camille MORIN-BURRE, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER (représenté par M. Stéphan CALIC), M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul DUBOIS), M. Jacky TACHEAU (ayant donné pouvoir à M. Philippe GALLAND), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Daniel LAUGER), M. Jean THOREAU (ayant donné pouvoir à M. Willy PAUVERT), Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Patricia VILLARME (ayant donné pouvoir à Mme Patricia EDET).

Secrétaire de séance : M. Gérard CLEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

OPAH : SUBVENTION AUX PARTICULIERS DANS LE CADRE DE L'OPAH

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de la communes de l'Huisne Sarthoise 2016-2019 en date du 8 décembre 2016,

Vu l'avenant n°1 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de la communes de l'Huisne Sarthoise 2016-2019 en date du 28 avril 2017,

Vu l'autorisation de programme modifiée 17-02 AP OPAH 3917 relative aux subventions d'investissement aux particuliers dans le cadre de l'OPAH,

Vu le rapport du Président présenté par M. Lucien BRETON, Vice-président en charge du Logement et de l'aménagement numérique,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la liste actualisée des personnes répondant aux critères établis dans la convention d'opération et éligible d'une aide de la collectivité :

Nom	Descriptif des travaux	Catégorie	Coût total TTC de l'opération	MTT HT travaux subventionnés	Montant total des aides publiques (y compris CCHS)	Montant subvention CCHS	
M. BUCK Stéphane (DEHAULT)	Isolation thermique par l'intérieur, poêle à bois, Menuiseries	Energie 25% Très modeste	21 890 €	20 749 €	13 500 €	1000 €	10% Plafonnés à 1 000 €
Mme CANTIN Michèle (La Ferté Bernard)	Chaudière, Menuiseries, VMC, isolation combles perdus	Energie 25% Modeste	17 167 €	16 260 €	8 791 €	1 000 €	10% Plafonnés à 1 000 €
M. et Mme DUBRAY (Lamnay)	Adaptation salle de bain	Autonomie Modeste	5 654	5 140 €	2 328 €	771 €	15% Plafonnés à 1 000 €
Mme GASNIER Célyne (Cormes)	Chaudières, ECS, RT, Menuiseries, VMC type B et isolation des combles perdus	Energie 25% Très Modeste	15 602 €	14 725 €	14 336 €	1000 €	10% Plafonnés à 1 000 €
Mme JOUBERT Monique (Cherré)	Adaptation salle de bain	Autonomie Modeste	5 489 €	4 990 €	2 495 €	748 €	15% Plafonnés à 1 000 €
Mme LENOIR Isabelle (Préval)	Chauffage (PAC)	Energie 25% Modeste	12 936 €	12 262 €	7 017 €	1 000 €	10% Plafonnés à 1 000 €
Mme SUROT Ghislaine (Le Luart)	Chaudière, RT, isolation des combles perdus	Energie 25% Très Modeste	8 188 €	5 646 €	7 305 €	565 €	10% Plafonnés à 1 000 €
M. et Mme BRONZILLE	Adaptation Salle d'eau	Autonomie intermédiaire	5 596 €	5 087 €	763 €	763 €	15 % plafonnés à

Yves (La Ferté Bernard)							1 000 €
M. et Mme LEPUIIL Maurice (La Ferté Bernard)	Adaptation salle d'eau	Autonomie Très modeste	4 862 €	4 419 €	4 632 €	663 €	15 % plafonnés à 1 000 €
Mme VITARD Liliane (Saint Ulphace)	Isolation toiture, mur, installation poêle à bois, remplacement menuiseries	Energie 25% Très modeste	19 353 €	18 226 €	10 840 €	1 000 €	10% plafonnés à 1 000 €
M. JACQUETTE Boris (La Bosse)	Isolation toiture, installation poêle à bois et isolation partielle des murs extérieurs	Energie 25% Très modeste	55 675 €	51 264 €	9 268 €	1 000 €	10% plafonnés à 1 000 €
TOTAL			172 412 €	158 768 €	81 275 €	9 510 €	

DECIDE d'octroyer les subventions au profit des administrés précités et conformément à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

VALIDE le montant des aides indiquées dans le tableau ci-dessus, étant entendu que les sommes seront versées aux particuliers désignés dès lors que ces derniers présenteront l'ensemble des pièces administratives nécessaires au virement des subventions accordées.

AUTORISE le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 46
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 12 juillet 2018
Pour extrait conforme
Le 13 juillet 2018

Le Président,

M. Didier REVEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20180712-D_12_07_2018_25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/07/2018
Affichage : 20/07/2018